

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°7

NOVEMBRE 2014

CYCLONE GONZALO

La Ministre des Outre-mer promet le soutien du gouvernement

Le passage du cyclone Gonzalo, le 13 octobre 2014, a causé de nombreux dégâts sur notre territoire. La Collectivité a estimé à 1 million d'euros les dégâts sur les infrastructures publiques, tandis que le coût du nettoyage de l'île s'élève à 2 millions d'euros pour la Collectivité. Si la réactivité des administrés a été exemplaire pour effacer les stigmates de l'ouragan avant la nouvelle saison touristique, Gonzalo laissera des traces dans notre économie, et une facture conséquente pour la Collectivité et ses administrés.

La Collectivité de Saint-Martin et ses administrés attendent désormais que l'état de Catastrophe Naturelle soit décrété, ce qui activera une indemnisation rapide des assurés sinistrés. La ministre des Outre-mer, madame George Pau-Langevin, en visite post Gonzalo sur notre île le 26 octobre dernier, n'a pas

fait d'annonce quant au montant de l'aide qui sera allouée à notre territoire pour financer les pertes liées au cyclone. Elle a, par contre, rassuré les élus et la population sur le soutien de son gouvernement, confirmant que le fonds de secours du ministère de l'outre-mer serait activé pour Saint-Martin. La ministre a, par ailleurs, précisé que le montant de ce fonds de secours sera déterminé avec le préfet, en fonction d'une évaluation précise des besoins.

Difficile trois semaines après le passage de Gonzalo d'évaluer avec précision le montant des pertes à Saint-Martin. La Collectivité peut d'ores et déjà avancer deux chiffres : 1 million d'euros de dégâts sur ses infrastructures (écoles et bâtiments publics) et 2 millions d'euros à payer aux prestataires pour les 18 jours de collecte des déchets non stop. Mais il est bien évident que des frais adjacents vont venir s'ajouter à



ces premières estimations.

L'association Métimer a estimé à une centaine le nombre de bateaux coulés ou échoués par le cyclone, soit 10 millions d'euros de pertes globales pour ce secteur d'activité. Se pose désormais la question de l'enlèvement des épaves. A défaut d'assurance, certains n'auront d'autre choix que d'abandonner leur bien sinistré dans la baie, obligeant la Collectivité à prendre à sa charge l'enlèvement des bateaux hors d'usage. Les autorités locales planchent désormais sur l'après Gonzalo, afin, d'une part, de parfaire la logistique et la gestion d'un phénomène majeur, et d'autre part de mieux protéger le secteur du nautisme, en créant notamment des zones protégées de mouillage, comme cela existe ailleurs en Caraïbes.

La Présidente Aline Hanson s'est montrée satisfaite de l'échange avec la ministre Pau-Langevin, « qui a parfaitement mesuré la situation de



L'édito de la Présidente

Mes chers compatriotes, Nous venons de traverser ensemble des moments difficiles avec le passage de l'ouragan Gonzalo. La facture pour la Collectivité sera conséquente, mais nous faisons confiance à la Ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, qui nous a assurés du soutien du gouvernement et du fonds de secours de son ministère. Je profite de cet éditorial pour saluer l'implication des Saint-Martinois qui se sont fortement mobilisés pour effacer les traces de Gonzalo avant la haute saison touristique.

Je tenais à évoquer ici les dernières mesures fiscales votées par le Conseil territorial le 30 octobre dernier : TGCA à 4%, taxe sur les carburants à 0.12cts/litre et hausse de la taxe sur les cartes grises. Ces mesures n'ont d'autre objectif que d'équilibrer les recettes de la Collectivité et de réaliser un programme d'investissements significatif en 2015. Les 5 millions d'euros de recettes supplémentaires vont ainsi venir soutenir la relance économique de notre territoire. Nous retrouverons également des marges de manœuvre grâce à la réduction, à hauteur de 4,4 millions d'euros, du coût du RSA. Il s'agit grâce au prélèvement voté par les élus, d'adapter à la baisse (- 30 %) le montant du « RSA socle » afin d'assurer à court terme la soutenabilité du coût de cette politique publique pour notre budget. Il s'agit aussi d'envoyer un signal fort à l'État afin d'attirer son attention sur la situation de Saint-Martin au regard du RSA, quitte à faire une utilisation offensive de notre compétence fiscale. En clair, je préfère prendre des risques juridiques plutôt que de ne rien faire face à une situation qui nous conduit à une impasse.



La ministre constate les dégâts au lycée polyvalent des îles du Nord

Saint-Martin et qui est repartie avec un chiffrage précis des besoins du territoire transmis par la Collectivité et les forces-vives de l'île », a-t-elle commenté.

Aline Hanson qui attend désormais de connaître l'aide allouée par le gouvernement, a, par ailleurs, profité du Conseil territorial de la rentrée, le 30 octobre dernier, pour adresser ses remerciements à la population, qui s'est fortement mobilisée dès le lendemain du cyclone, pour nettoyer le territoire avant la haute saison touristique.



Les personnels de nettoyage à l'ouvrage après le passage de l'ouragan



Réunion entre la ministre et les forces vives à la Collectivité

Page 1 :

- Cyclone Gonzalo,
visite de la ministre des outre-mer

Page 2 :

- Edito de la Présidente
- Visite de la Ministre (suite)

Page 3 :

- Sommaire
- RSMA convention « Objectif 100 »

Page 4 :

- Convention ADIL
- Session du Code de la route

Page 5 :

- Comité restreint CLSPD
- Forum de l'Emploi

Page 6 :

- L'actualité de la COM en bref...

Page 7 :

- Conférence sur la Biodiversité en Guadeloupe

Page 8 :

- Installation du Conseil de gestion AGOA
- La cité scolaire en bonne voie

Page 9 :

- Le Jardin des poètes
- Semaine de Francia à Santo Domingo

- Nouvelles mesures fiscales

Page 10 :

- 11 novembre : Saint-Martin's Day !

Page 11 :

- Semaine des Droits de l'Enfant

LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA COM...

« Objectif 100 » Collectivité/RSMA



Le préfet Philippe Chopin, la Présidente Aline Hanson et le colonel Thierry Dubern lors de la signature officielle de la convention.

Une convention pour l'emploi des jeunes saint-martinois

Mercredi 15 octobre 2014, la Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité le colonel Thierry Dubern, commandant du Régiment de Service Militaire Adapté de Guadeloupe, et l'adjudant chef Thierry Bonafos, en charge du recrutement du centre de formation du RSMA, pour la signature d'une convention cadre visant à ouvrir 100 places de formation aux jeunes saint-martinois.

Comme le précise la convention « Objectif 100 », « la Collectivité de Saint-Martin fait des jeunes une cible prioritaire des politiques publiques qu'elle met en œuvre dans la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle. Elle s'attache dans ce dessein à renforcer qualitativement ses structures opérationnelles et les moyens mis à leur disposition.

Lors des ateliers préparatoires du futur programme opérationnel 2014/2020, elle s'est orientée vers la mise en place d'une structure dédiée à l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes engagés dans une recherche d'insertion sociale et professionnelle. Cet outil ambitionne la mobilisation d'un large partenariat des professionnels de l'action sociale et du développement social territorial afin de répondre à la complexité des problématiques soulevées par ce territoire. De son côté, le RSMA-Ga terminera en 2015 sa montée en puissance qui lui permettra d'accueillir annuellement deux fois plus de volontaires qu'en 2009. Il s'agit donc de faire bénéficier la jeunesse saint-martinoise de cette augmentation capacitaire.

L'hypothèse de l'installation d'un détachement du RSMA-Ga sur le territoire de la Collectivité de Saint-Martin n'ayant pu être retenue, le ministère des Outre-mer a affirmé sa volonté de « renforcer de façon ambitieuse et volontaire » le dispositif d'accueil de volontaires saint-martinois accédant au dispositif de formation en Guadeloupe dès 2014, leur permettant ainsi de bénéficier de toute l'offre de formation existante. »

Le RSMA de Guadeloupe est monté en puissance ces dernières années, passant de 400 places en 2009 à 900 places en 2014, dont 100 sont désormais spécifiquement dédiées à Saint-Martin. Contrairement aux idées reçues, le RSMA offre un spectre de formations relativement large, dans le domaine médico social par exemple, mais aussi dans le BTP, l'automobile, l'agriculture, le service ou encore le tourisme.

Présent autour de la table, le préfet Philippe Chopin a salué cette initiative en faveur de la jeunesse locale, de même que la Présidente Aline Hanson a rappelé son souhait de voir la cohésion sociale se renforcer sur notre territoire.



Le sénateur de St Martin Guillaume Arnell et le député de St Martin et St Barthélemy Daniel Gibbs étaient également aux côtés de la Présidente et des autorités de l'Etat et du RSMA, lors de la signature de cette convention cadre.

Une convention avec l'ADIL pour conseiller la population sur le logement



Lundi 06 octobre 2014, la Collectivité a signé une convention de partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de Guadeloupe. L'objectif de ce partenariat est de permettre à la population d'être mieux conseillée sur les problématiques liées au logement.

La Collectivité de Saint-Martin est compétente en matière de logement depuis le 1er avril 2012, et comme l'a précisé la Présidente Aline Hanson en préambule de la signature de cette convention, de nombreuses carences existent dans ce domaine. Crise du logement, bailleurs indélicats, marchands de sommeil, logements insalubres, loyers impayés, mais aussi les questions liées à l'accès à la propriété, la copropriété, l'amélioration de l'habitat... la Présidente a dressé une liste exhaustive des dysfonctionnements et des domaines dans lesquels la Collectivité doit agir. Et c'est précisément pour ces raisons, que la COM a sollicité l'aide de l'ADIL. Le but étant de s'octroyer l'appui technique de cette agence spécialisée dans le logement, afin de répondre aux besoins de la population locale.

Agréée par le ministère du logement, l'ADIL offre un conseil professionnel, neutre et gratuit aux usagers sur l'ensemble des probléma-

tiques liées au logement, qu'elles soient juridiques, financières, ou fiscales. L'ADIL n'assume par ailleurs aucune fonction commerciale, contentieuse ou de négociation pour le compte des usagers. Ainsi, l'ADIL peut vous renseigner sur les plans de financement pour l'accès à la propriété, les droits des locataires, la copropriété, les règles d'urbanisme et permis de construire, les assurances, etc.



Comme l'a rappelé la 2e vice-présidente Ramona Connor, en charge du pôle Solidarité & Familles et du volet Logement, un conseil juridique de l'ADIL va assurer une permanence dès le mois d'octobre à Saint-Martin, afin de renseigner en toute objectivité les usagers qui le souhaitent. Les entretiens pourront être individuels et personnalisés chaque 4e lundi du mois, ou téléphoniques.

Louis-Daniel Justine, président de l'ADIL Guadeloupe, a assuré la Collectivité de Saint-Martin de son soutien dans cette démarche, informant que des statistiques seraient extraites des entretiens à Saint-Martin, afin de constituer une base de données sur la question du Logement à Saint-Martin et de permettre à la Collectivité de mieux cerner les besoins de sa population.

Les permanences de l'ADIL se tiendront le 4e lundi du mois, de 9h à 13h et de 14h à 17h, au pôle Solidarité & Familles à Concordia ou à la Maison de Solidarité & Familles ; Les entretiens téléphoniques sont possibles du lundi au vendredi de 7h30 à 9h, en contactant le 0590 89 43 63 ; par Internet : www.adil971.org. Ces permanences seront animées par un conseiller-juridique.

NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE

La Collectivité a lancé ses premières sessions du code de la route



Dans le cadre de la compétence Transport qu'elle a récupérée en 2012, la Collectivité de Saint-Martin est désormais en charge de l'organisation des sessions du code de la route.

Vendredi 17 octobre dernier, le conseiller territorial en charge des Transports, Mr Louis Fleming, accompagné de Marie-Line Hugues directrice du service Transports, a convié la presse à la CCISM, afin de médiatiser la première session du code de la route organisée par la Collectivité.

C'est dans la salle Opale de la CCISM que sont organisées les sessions du code de la route. Un logiciel spécifique a été installé par la société Computech afin de permettre au service Conduite de la direction des Transports d'organiser ces nouvelles sessions, en partenariat avec le service des titres de conduite (STTC) chargé de l'enregistrement de tous les nouveaux candidats au permis de conduire. Désormais, les auto-écoles peuvent déposer les demandes d'inscription au permis de conduire directement auprès du service STTC de la Collectivité.

La fréquence des sessions du code de la route sera conséquente au nombre de candidats inscrits par les auto-écoles. Les sessions sont réalisées en français, avec une session bimensuelle en anglais pour les non francophones. L'examen du code en poche, les candidats pourront s'inscrire à l'examen de la conduite, qui sera assuré par un inspecteur d'état dépêché de Guadeloupe.

Le nouveau permis français, émis à Saint-Martin,

qui a la particularité de ne pas comporter de points, sera valable sur tout le territoire français. Il sera disponible à la fin du mois de novembre 2014, il suffira d'en faire la demande auprès du service STTC.

La Collectivité remercie la CCISM pour le prêt de la salle.



CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ et de prévention de la délinquance (CLSPD) La COM se mobilise contre la délinquance



Une nouvelle réunion du Comité restreint du CLSPD s'est tenue à la Collectivité, en présence du Préfet-délégué Philippe Chopin, de la Présidente du Conseil territorial Aline Hanson, du vice-procureur Flavien Noailles, et du représentant du recteur Jean-Marie Jespere, ainsi que du Capitaine de gendarmerie Sylvain Jouault, du Chef de la Police territoriale Albert Conner, de Marie-Hélène Coutant et Joseph Bajazet du Pôle Cohésion sociale et Protection des populations, et de Hénoc Patrick, de la Mission prévention de la délinquance/sécurité de la Collectivité.

Cette réunion a été l'occasion pour la Collectivité de signer avec l'Etat et l'Association de lutte Contre l'Exclusion et la Délinquance (ACED) une Convention relative au dispositif d'animation des quartiers et d'occupation des jeunes. La nouvelle antenne du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), et

des missions du Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation nommé à Saint-Martin depuis le 1er septembre 2014, ont également été présentées. Le CLSPD a présenté ses orientations pour la période 2014-2017.

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est un service de l'administration pénitentiaire française, qui a de nombreuses missions définies par le Code de procédure pénale. Il a pour mission de favoriser la réinsertion des personnes majeures placées sous-main de justice, incarcérées ou non ; de veiller au respect des obligations qui sont imposées par le magistrat aux personnes condamnées ; de proposer au magistrat des aménagements de peine et de maintenir les liens familiaux et sociaux de la personne détenue. Des compétences très élargies qui auront un bénéfice évident sur notre territoire, et qui ont incité à la création d'une antenne SPIP à Saint-Martin, tenue par M. Pierre Sissaoui, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

Dans le cadre du dispositif d'animation et d'occupation des jeunes dans les quartiers prioritaires, l'ACED s'est donné pour mission d'accompagner, pendant trois années consécutives, les publics en exclusion en mettant en place :

- des actions de cohésion sociale dans les quartiers,
- des actions de partenariat avec les institutions scolaires, sociales et associatives,
- des groupes d'écoute et de discussion prévus.

Dans le cadre de ses orientations 2014-2017, le CLSPD, qui suit la stratégie nationale de prévention de la délinquance initiée par le gouvernement, s'est fixé pour objectif de mener des actions afin d'améliorer la prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales, et d'œuvrer en faveur de la tranquillité publique. Des groupes de travail locaux composés des services de l'Etat, de la Collectivité et des acteurs locaux (associations, bailleurs locaux, socioprofessionnels...) présenteront les actions à mettre en place dès 2015.

LE FORUM DE L'EMPLOI Un rendez-vous devenu incontournable

C'est jeudi 23 octobre 2014 que s'est tenue dans les murs de la Maison des entreprises, la deuxième édition du Forum de l'Emploi de Saint-Martin, à l'initiative de la Collectivité de Saint-Martin, de l'état, de la CCISM et d'Initiative Saint-Martin.

La première édition du Forum de l'Emploi avait drainé l'an passé près de 700 personnes à la recherche d'un emploi sur le territoire. Une demande particulièrement forte qui a incité les quatre partenaires institutionnels à renouveler

l'opération. Il faut dire que la question du chômage est centrale sur notre territoire où plus de 4500 personnes sont inscrites comme demandeurs d'emploi, soit un quart de la population active.

250 postes étaient à pourvoir lors de ce deuxième forum de l'emploi dans des domaines aussi variés que l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment. Les job-dating ont permis de créer un lien essentiel entre les entreprises recruteuses et les personnes en recherche d'emploi.



L'ACTUALITÉ de la COM en bref...

Exclusion du CICE : la Collectivité de Saint-Martin décide de saisir la juridiction administrative

Le Conseil exécutif, qui s'est réuni le 28 octobre 2014 à 15h, a autorisé à l'unanimité des membres la Présidente Aline Hanson à saisir le Conseil d'état, via le tribunal administratif de Saint-Martin, afin d'obtenir des réponses à des questions précises sur la problématique de la non-application à Saint-Martin d'un dispositif spécifique ayant des effets équivalents au Crédits d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Cette saisine est apparue parfaitement légitime aux membres du Conseil exécutif dès lors que l'État prive les entreprises de la Collectivité du bénéfice d'une politique publique relevant pourtant de ses seules attributions, et place ainsi ces entreprises dans une situation concurrentielle très défavorable par rapport aux entreprises établies dans les départements voisins. Cette saisine interviendra dès le début de la semaine prochaine.

Il est important de souligner que l'objectif du CICE est de réduire le coût du travail, coût sur lequel la Collectivité n'a en réalité aucune prise dès lors que le droit du travail et le droit social relèvent des seules attributions de l'état. Pour autant, les entreprises de Saint-Martin en sont privées. Si des dispositions fiscales nationales n'ont pas vocation à s'appliquer à Saint-Martin, il est en revanche inapproprié qu'aucun dispositif d'effet équivalent au CICE ne soit prévu et financé par l'état.

Octobre rose : la Présidente salue l'action de Soroptimist et de l'Agwadec

C'est dans le cadre du mois Octobre rose organisé par l'association Agwadec, que la Présidente du Conseil territorial a pris part, mercredi 15 octobre, à l'exposition proposée par le club Soroptimist dans le hall de la Collectivité. En présence de la présidente de l'association Agwadec, Ketty Karam et de la présidente du club Soroptimist, Marlène Petit, la Présidente Aline Hanson a pu se rendre compte du travail accompli en faveur de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein sur notre territoire. Dans son allocution, Aline Hanson a choisi d'évoquer le difficile parcours médical et psychologique des malades du cancer, rappelant l'implication de la Collectivité et de ses services dans ce domaine. Ketty Karam a, pour sa part, incité les femmes de plus de 50 ans à faire le dépistage gratuit et indolore proposé tous les deux ans par courrier par la sécurité sociale, Saint-Martin détenant le triste record du plus petit nombre de mammographies réalisées à partir de ces convocations.



Visite protocolaire du gouverneur du Rotary Club

Lundi 27 octobre 2014, la Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité Monsieur Paul Brown, le nouveau gouverneur du district 7020 du Rotary Club, accompagné du gouverneur adjoint Monsieur Jim Ferris, de Thierry Desplanches, président du Rotary Club Saint-Martin Nord et du rotarien

René-Jean Duret.

En visite protocolaire dans les îles du Nord, Monsieur Paul Brown, élu gouverneur du Rotary Club pour la période 2014-2015, a souhaité rencontrer la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin. Cette visite de courtoisie lui a permis de s'informer sur les conséquences du passage de l'ouragan Gonzalo, le 13 octobre dernier. La Présidente a pu ainsi évoquer avec les membres du Rotary club les pertes subies par la population et les dégâts causés par le cyclone sur les infrastructures publiques.

Madame Hanson a, par ailleurs, remercié le Rotary pour ses actions caritatives annuelles en faveur de la population saint-martinoise. Comme l'a précisé le président Desplanches, un appel général aux dons a été lancé par tous les clubs services de l'île (Lions clubs, Soroptimist, Rotary et Rotaract), afin de récolter des fonds visant à remettre en état la navette de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), qui s'est échouée pendant un sauvetage périlleux en plein ouragan.



La Collectivité se mobilise pour les Droits de l'enfant

La Collectivité de Saint-Martin organise du 17 au 24 novembre 2014, une semaine dédiée aux Droits de l'enfant. Le service Jeunesse qui chapeaute ce projet a choisi cette année le thème de l'Education, en s'appuyant sur les articles 28 et 29 de la Convention des Droits de l'enfant. Le slogan retenu est : « L'Education, un premier pas vers mon avenir ». Le but de cette manifestation est de mettre en exergue la place de l'enfant dans notre société et de rappeler les droits fondamentaux des enfants, trop souvent bafoués.

Plusieurs événements sont programmés durant cette semaine dédiée, avec en point d'orgue une commémoration officielle de la Journée Internationale des Droits de l'enfant, le jeudi 20 novembre 2014, à la Médiathèque. A noter qu'une exposition de peintures thématiques, réalisées par les enfants du SESSAD et de l'association Tournesol, sera également proposée à la Médiathèque tout au long de la semaine.

Les Douanes assurent désormais la collecte des taxes de séjour et de location sur les véhicules

Dans le cadre d'une convention signée entre la Collectivité de Saint-Martin et les Douanes, les douaniers assurent désormais la gestion et le contrôle de la taxe de séjour et de la taxe sur les locations de véhicules.

Dans le cadre de ce transfert, les imprimés et les notices ont été refondus. Il convient donc désormais d'utiliser les nouveaux formulaires disponibles en téléchargement sur le site Internet de la Collectivité www.com-saint-martin.fr ou auprès du pôle douanier et fiscal de Saint-Martin situé au port de commerce de Galisbay.

CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE Une participation active de Saint-Martin aux ateliers de travail



La vice-présidente Ramona Connor, entourée du sénateur de St Barth Michel Magras et de Victorin Lurel, président du Conseil régional de Guadeloupe

La grand-messe sur la biodiversité et le changement climatique, organisée du 22 au 25 octobre 2014 en continuité de la conférence de la Réunion en 2008, a réuni en Guadeloupe 200 représentants des 34 Collectivités européennes d'outre-mer, dont la délégation de Saint-Martin, conduite par la 2e vice-présidente Ramona Connor.

Des propositions concrètes visant à faire face à la

problématique des changements climatiques dans les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ont été apportées, afin de constituer la nouvelle feuille de route des prochaines années.

La Collectivité de Saint-Martin, représentée par la 2e vice-présidente Ramona Connor a ainsi pu intervenir lors des ateliers de travail initiés les deux premières journées de la rencontre. Ces ateliers ont

rassemblé plus de 150 experts sur des thèmes aussi variés que la croissance verte et bleue, la recherche, la résilience face au changement climatique, etc.

A travers les différents ateliers, les membres de la délégation ont pu défendre le point de vue du territoire et permettre ainsi l'inscription sur la feuille de route des particularités de Saint-Martin.

De plus, notre Collectivité a pu mettre en avant son projet de coopération avec la Caraïbe et plus précisément avec la sous-région géographique composée de Saba, Saint-Eustache, Anguilla, Saint-Barthélemy et Sint-Maarten, qui est confrontée aux mêmes problématiques environnementales. A ce titre, des discussions ont été engagées avec les différentes délégations caraïbes.

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE SAINT-MARTIN :

Mme Ramona Connor, 2e vice-présidente du Conseil territorial.

Mme Anne-Marie Bouillé, directrice du service Environnement de la Collectivité.

Mme Charlotte Terrac, chargée de mission Gestion des risques majeurs.

Mme Salammbô Guibert-Soutadé, chargée de mission coopération régionale.

Mme Anne-Louise Fulrad, avocate en droit international, consultante juridique pour la Collectivité.

M. Nicolas Maslach, directeur de la Réserve Naturelle de Saint-Martin.

M. Romain Renoux, directeur adjoint de la Réserve Naturelle de Saint-Martin.



INSTALLATION DU CONSEIL DE GESTION AGOA

Ségolène Royal salue les projets de Saint-Martin !

C'est en marge de la Conférence de la Biodiversité et du changement climatique, organisée en Guadeloupe du 22 au 25 octobre 2014, que Ségolène Royal, la ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie, a présidé l'installation du Conseil de gestion du Sanctuaire des mammifères marins AGOA.

Le Conseil de gestion d'AGOA est constitué d'acteurs politiques, économiques, associatifs, de scientifiques, issus des territoires, ce qui lui confère un réel pouvoir d'influence. Tous les acteurs de la mer se retrouvent autour de la table, et c'est une première. En tant que membre du Conseil de gestion du sanctuaire des mammifères marins AGOA, la Collectivité

de Saint-Martin joue un rôle décisif dans la protection et la conservation des mammifères marins et de leur habitat sur la totalité des Antilles françaises. L'installation du Conseil de gestion d'AGOA était donc un enjeu important pour la préservation des espaces dans notre région.

Cette installation était présidée par la ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie, Ségolène Royal, en présence de la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin et des élus des territoires concernés. Elle a été l'occasion pour la vice-présidente Ramona Connor de s'exprimer face aux membres du gouvernement sur les actions engagées par notre territoire en matière d'environnement et les projets des années à venir.

Madame Connor a ainsi réaffirmé la position de la Collectivité de Saint-Martin qui associée à la Réserve Naturelle œuvre depuis 1998 à la protection de la biodiversité du territoire. Dans son discours, elle a insisté sur la nécessité de coopérer avec les autres îles de la Région pour une protection à grande échelle de nos écosystèmes. Madame Connor a également présenté le projet de création de l'Institut de la Biodiversité porté par la Collectivité et la Réserve Naturelle de Saint-Martin, un projet qui a enthousiasmé la ministre Ségolène Royal, qui a encouragé Saint-Martin à le mener à terme. La délégation saint-martinoise a également remis à la Ministre un dossier complet sur la politique environnementale portée par notre territoire pour la période 2014-2020.



Le chantier de la cité scolaire en très bonne voie



La Savane jeudi 9 octobre 2014 : Le comité de pilotage de la cité scolaire - actuellement en construction sur le site de la Savane à Grand Case - a effectué sa visite de chantier bimensuelle visant à faire le point sur l'avancée des travaux en cours.

La Présidente Aline Hanson et les services de la Collectivité, le Préfet Philippe Chopin et ses services, le Rectorat représenté par M. Jean-Marie Jespère et M. Frantz Gumbs, la Semsamar, responsable de la maîtrise d'ouvrage, les maîtres

d'œuvre messieurs Rouault et Lassay et le mandataire du marché (la société GTM), ont pu faire une visite complète du chantier, lors de laquelle plusieurs points techniques ont été abordés. Ainsi, l'avancement du chantier en présence des entreprises, les aménagements divers comme le plateau sportif et le gymnase, le contrôle d'accès à la vidéo surveillance, le volet accessibilité (accès aux personnes à mobilité réduite et sécurité incendie), et les projets de voirie (rond-point d'accès, carrefour et nouvelles voies) ont été passés en revue. Le chantier en est encore à sa phase de construc-

tion (gros-œuvre), la phase d'œuvre (carrelage, peinture, plomberie, électricité) devant débuter au mois de décembre 2014, pour une livraison de l'établissement toujours prévue à la rentrée 2015. Des réunions de travail avec la commission d'accessibilité et de sécurité seront initiées dès le mois de janvier 2015. Cette commission se réunit préalablement à toute ouverture d'établissement scolaire ; ces réunions auront donc pour objectif d'anticiper les problématiques possibles en matière d'accès et de sécurité pour les usagers du bâtiment.

Un chantier exemplaire

A noter que le chantier de la cité scolaire a fait l'objet d'un contrôle inopiné de la PAF et de l'Inspection du travail. Les conclusions de ce contrôle ont fait part d'un chantier exemplaire, tant au niveau des conditions de travail des ouvriers qu'en matière de respect de la législation du travail, toutes les réglementations en vigueur étant scrupuleusement respectées ; un point important pour la Présidente Aline Hanson qui a salué l'exemplarité de ce chantier.

La Collectivité organise le Jardin des Poètes



Dans le cadre de ses activités culturelles annuelles, la Collectivité de Saint-Martin a organisé la manifestation « Jardin des Poètes », le 24 octobre 2014 dans les Jardins de la Collectivité à Marigot, en soutien au mois Octobre Rose, contre le cancer du sein.

A l'initiative du service Art & Culture de la Collectivité, des auteurs saint-martinois sont ainsi venus présenter leurs poèmes et essais sur le thème « Tribute to Breast Cancer Awareness Month ». La force des femmes a été mise à l'honneur au travers de cette soirée dont la couleur de prédilection était le rose. Des témoignages émouvants ont été proposés sous forme de poèmes. Les auteurs Dania Amacin, Léon Noël, Mélissa Fleming, mais aussi les Gunslingers et de belles surprises artistiques ont enchanté le public dans les Jardins de la Collectivité.

Le Service Art & Culture de la Collectivité remercie les artistes qui ont participé à cet événement culturel.



SEMANA DE FRANCIA À SANTO DOMINGO Belle représentation de Saint-Martin

Une délégation de Saint-Martin, composée d'élus de la Collectivité, d'élus de la CCISM et d'entreprises, s'est rendue en République Dominicaine afin de participer à la « Semana de Francia » qui s'est tenue du 23 au 25 octobre 2014.

Cette participation a permis de créer des liens économiques et commerciaux entre la Collectivité de Saint-Martin et la République Dominicaine. Elles ont également constitué une opportunité pour les acteurs du secteur économique, artistique, culturel, sportif et touristique d'échanger sur des projets d'investissement.

Des échanges avec des secteurs aussi variés que les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et l'agro exportation et les zones franches, l'éducation, la formation et la culture ont été initiés.

La délégation a rencontré Madame Blandine KREISS, Ambassadeur de France en République Dominicaine, accompagnée de M. Jean Pierre GASTAUD, Chef du Service Economique. Les échanges ont porté sur le développement économique et les potentialités de rapprochement véritable entre le monde économique de

la République dominicaine et celui de Saint-Martin.

Mardi 21 octobre, la délégation a été reçue par M. Ramiro ESPINO, Secrétaire d'Etat et Vice-Président Exécutif du CONDEX au Palais Présidentiel. Les autorités des deux territoires ont ainsi cherché à renforcer leurs liens historiques et à s'engager dans un processus de collaboration. Quelques axes de coopération ont été identifiés notamment l'éducation, la formation, le tourisme, la santé, la technologie, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire... Il a également été question de restructurer les associations de Dominicains de Saint-Martin, et de mettre en place un Conseil honoraire qui se chargera d'assister les Dominicains à Saint-Martin, pour la mise en œuvre d'une meilleure intégration et une participation de la communauté dominicaine au progrès de Saint-Martin.

Saint-Martin a un rôle central à jouer dans la Caraïbe, et en ce sens, notre territoire a été soutenu par différentes organismes présents à Saint Domingue, à l'instar de FUNGLODE / IGLOBAL / IAF, afin de mettre en place des actions de coopération dans les domaines de l'éducation (Formation continue, Etudes Supérieures), avec des stages en entreprises et en institutions.



De nouvelles mesures fiscales votées par le Conseil territorial

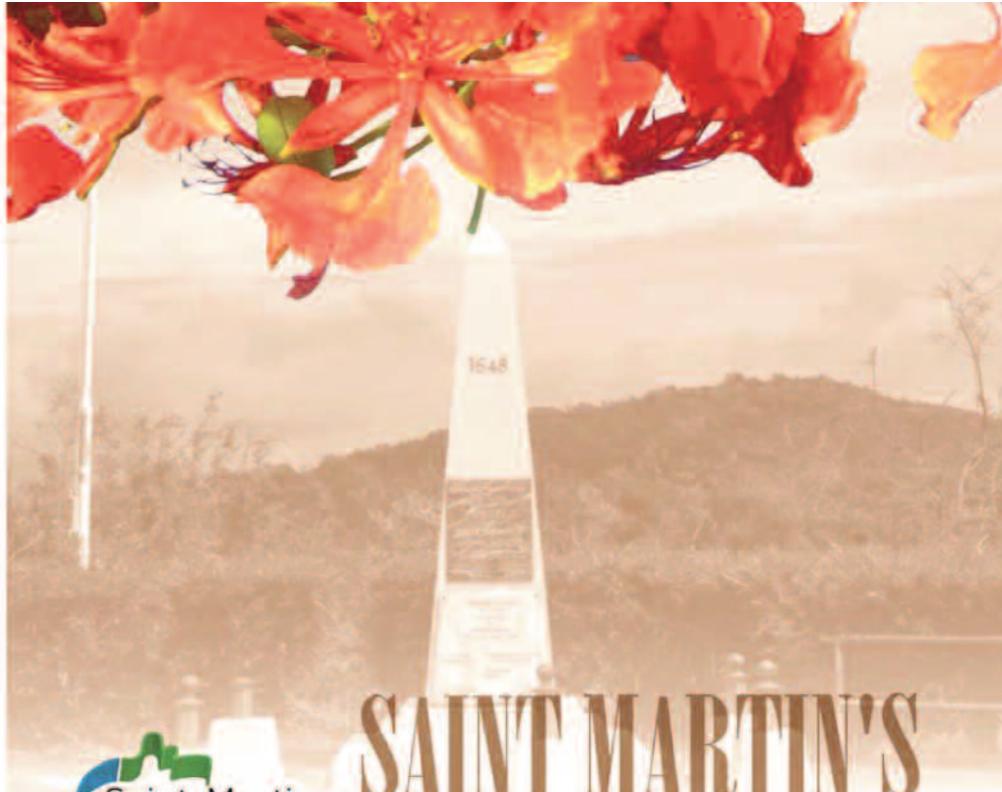
Le premier Conseil territorial de la rentrée, qui s'est réuni le 30 octobre dernier, a pris plusieurs mesures fiscales destinées à équilibrer les finances de la Collectivité et à dégager des possibilités significatives d'investissement. De ce fait, le taux de TGCA a été harmonisé à 4% quelle que soit la nature de l'opération. Une mesure qui devrait procurer 2.7 millions d'euros à la Collectivité.

Le Conseil Territorial a également entériné la hausse de la TCPP (Taxe de consommation sur les produits pétroliers) qui passe de 0.06cts/litre à 0.12cts/litre. Cette mesure aura pour effet de dégager des ressources supplémentaires (1.7 million d'euros annuels) pour l'entretien du réseau routier. Compte tenu des éléments dont dispose la collectivité sur la formation des prix des carburants, cette augmentation devrait être sans incidence réelle sur le consommateur.

Les élus ont aussi voté une modification de la taxe sur les certificats d'immatriculation (cartes grises). Le montant de la taxe sera dorénavant proportionnel à la puissance fiscale des véhicules. Le taux unitaire de la taxe a été fixé à 36 euros par cheval fiscal. Une réduction de 50 % sera appliquée si l'immatriculation concerne un véhicule de plus de dix ans. Cette mesure permettra de récolter 600 000 euros de recettes supplémentaires. Par ailleurs, les limites des tranches du barème progressif de l'impôt sur le revenu ont été revalorisées par le Conseil territorial, à hauteur de 0,5 % (mesure favorable aux contribuables) et la réduction de 40 % ainsi que l'ensemble des régimes de faveur prévus par la réglementation fiscale locale

ont été maintenus inchangés pour l'imposition des revenus de l'année 2014. En outre, dans un souci d'équité, il a été décidé, à compter de l'imposition des revenus de l'année 2015, d'imposer les revenus de source saint-martinoise des non-résidents percevant au moins 75 % de leurs revenus à Saint-Martin selon les mêmes règles que celles prévues pour les personnes ayant leur domicile fiscal à Saint-Martin (barème progressif, quotient familial, réduction d'impôt de 40 %).

Enfin, le Conseil territorial a instauré un prélèvement forfaitaire de nature fiscale sur les sommes versées au titre du Revenu de Solidarité Active (RSA). Compte tenu de l'urgence à limiter les sommes allouées au financement du RSA, il s'agit par cette mesure d'adapter à la baisse (- 30 %) le montant du seul « RSA socle » afin d'assurer à court terme la soutenabilité du coût de cette politique publique pour le budget de la Collectivité. Cette mesure ne remet pas en cause l'application des politiques nationales visant à lutter contre la pauvreté, mais elle permet par contre d'adapter son application à nos spécificités et contraintes, et de dégager 4.4 millions de recettes qui seront réinjectées dans le développement économique via la réalisation d'investissements attendus par toute la population. Après cette réforme, le coût du RSA pour la collectivité restera conséquent (12 millions d'euros par an, compensés à hauteur de seulement 3,3 M€ par l'Etat), ce qui montre la priorité accordée par les élus au soutien des ménages les plus fragiles.



SAINT MARTIN'S DAY 11 NOV 2014

PROGRAMME OFFICIEL

- 09H00 Cérémonie œcuménique en l'église Méthodiste de Quartier d'Orléans
Ecumenical Service, Methodist Church of French Quarter
- 10H30 Dépôt de gerbes au monument de la frontière de Quartier d'Orléans
Wreath laying Ceremony, French Quarter Border Monument
- 11H00 Défilé traditionnel du 11 novembre
Official St. Martin's Day parade, RN7
- 11H40 Allocutions et vin d'honneur, parking du stade Thelbert Carti
Official Addresses and Luncheon

A la suite du programme officiel, des animations culturelles et sportives seront organisées dans l'après-midi et dans la soirée au stade Thelbert Carti.

Following the official program, cultural, sporting events and various activities will be held throughout the afternoon and the evening at the Thelbert Carti Stadium.



du 17 au 25 novembre 2014

Semaine des droits de l'enfant

L'éducation, **Mon** premier pas vers **Mon** avenir

MERCREDI 19 NOVEMBRE À 14H00 MJC de Sandy Ground

Séance de cinéma pour les enfants

JEUDI 20 NOVEMBRE À 8H30 Médiathèque territoriale

Journée Internationale des Droits de l'Enfant, cérémonie officielle

VENDREDI 21 NOVEMBRE À 9H00 Médiathèque territoriale

Échanges et jeux

SAMEDI 22 NOVEMBRE DE 9H00 - 15H30

Journée sportive. Sports collectifs **Salle Omnisports**

Sports individuels **Stade Albéric Richards**

MARDI 25 NOVEMBRE À 16H30 MJC de Sandy Ground

Après midi récréative